HAL
open science

Rapide aperçu bantu

Pierre Alexandre, Marie-Françoise Rombi

To cite this version:

Pierre Alexandre, Marie-Françoise Rombi. Rapide aperçu bantu. Temps et aspects, Oct 1985, CNRS-Paris, France. pp.83-91. hal-00430454

HAL Id: hal-00430454

https://hal.science/hal-00430454v1

Submitted on 9 Nov 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Temps et Aspects (Actes du Colloque CNRS, Paris, 24-25 octobre 1985). Paris, PEETERS/SELAF (NSP 19), 1988.

RAPIDE APERÇU BANTU

Pierre ALEXANDRE et Marie-Françoise ROMBI

Dès la naissance de la bantuistique, au XVIIe siècle, et, surtout, lors de son développement, au XIXe siècle, les auteurs européens ont eu, assez naturellement, tendance à transporter ou à transposer, dans ce nouveau domaine, certaines notions familières empruntées à la grammaire et à la philologie classiques. «Classiques», en l'espèce, réfère soit aux langues maternelles des descripteurs, soit à ce qu'on est tenté d'appeler leurs idiomes professionnels : essentiellement le latin pour les catholiques, le grec néo-testamentaire et l'hébreu pour les protestants.

Il ne faut donc pas s'étonner de voir utiliser, y compris dans des ouvrages récents, les termes de «temps», et d'«aspect», aussi bien que de «mode» et de «voix», la principale exception étant celle de l'école anglaise structuraliste-formaliste de la SOAS (GUTHRIE, WHITELEY, SHARMAN, pour ne citer que des morts) qui s'en tient, prudemment, à l'étiquette neutre de «tense» (pas facile à traduire en français) pour décrire les systèmes verbaux bantu. Nous disons «prudemment», car l'application à des langues africaines des termes utilisés pour de l'indo-européen ou du sémitique ne va pas sans problèmes. Nous ne faisons pas seulement allusion ici aux excès pittoresques, tels que l'attribution d'un plus-que-parfait-du-subjonctif ou d'un conditionnel-passé-deuxième-forme au fang du Gabon, ou à la description de la prédication non verbale (PNV) en termes de «verbe être défectif» ou «sous-entendu». Nous pensons plutôt à l'hétérogénéité constatée soit entre les oeuvres d'auteurs différents, soit, sous une seule plume et dans la description d'une seule langue, dans la définition de ces catégories et l'inventaire des formes à y inclure. Un certain consensus existe, cependant, depuis le début du XXe siècle environ, pour admettre une prédominance de l'aspect sur le temps en bantu. On peut se demander s'il ne s'agit pas là, plus ou moins, d'une position de principe, parfois fondée sur des arguments contestables.

Le linguiste étranger, quelle que soit sa connaissance pratique de la langue étudiée, passe, presque obligatoirement, pour son analyse, par la traduction dans sa langue de travail — avec tous les pièges que cela implique —. Un cas classique — à propos, justement, des réputés «accomplis» — est celui où deux formes

bantu affectées de la même marque se traduiront, dans la langue du descripteur, de façon très différente. Ainsi, en lingala, avec le suffixe **-i**, réflexe de BC ***-idi**:

namóní	«Je vois»
nabomí	«J'ai frappé»

ou, en swahili, avec la marque préradicale **-me-**, contraction d'un auxiliaire obsolète ***-mali**:

amelala	«Il dort»
amesoma	«Il a lu»

L'inconséquence n'existe qu'en français et disparaît si l'on recourt à des traductions aménagées, du style «j'ai visionné» ou «il s'est endormi», qui rendent un compte moins inexact de la façon dont l'acte / procès est envisagé en bantu. En d'autres termes, il est impossible de se dispenser d'une analyse sémantique, souvent malaisée en raison de la différence de contexte culturel. A quoi s'ajoutent, bien entendu, des facteurs plus purement linguistiques, comparables, par exemple, à la difficulté de rendre en français la distinction preterit / present perfect de l'anglais, qui, par contre, passe assez bien en swahili:

amekufa	«He is dead / he has died»	«Il est mort»
alikufa	«He died»	«Il est mort»

Une sorte de corollaire du problème de la traduction est celui de la dénomination, qui arrive, à la limite, à remettre en cause les notions même de «temps», «aspect», «voix» et «mode». Il est, en effet, souvent impossible de faire correspondre terme à terme un paradigme morphologique bantu avec l'une ou l'autre d'entre elles. Ainsi en swahili:

— *paradigme des marques pré-radicales*:

-na-	«présent actuel»	
-li-	«passé général»	*temps*?
-ta-	«futur»	
-me-	«perfectif / accompli»	
-ka-	«consécutif»	*aspects*?
hu-	«habituel»	
-nge-	«conditionnel»	*mode*?
etc.		

— *paradigme des extensions de radical*:

-w-	«passif»	*voix*?
-ik-	«moyen-neutre»	
-u-	«réversif»	*aspects*?
-at-	«culminatif»	
etc.		

On ne cherchera pas ici à faire plus qu'évoquer la richesse et la complexité des systèmes verbaux bantu (ceux, du moins, des langues non pidginisées): entre vingt et soixante formes monophrastiques pour le degré zéro d'extension, à multiplier

par le nombre des formes dérivées (jusqu'au cinquième degré d'extension de radical), cette évocation étant destinée à souligner l'ampleur de la tâche que s'était assignée un savant comme MEEUSSEN en cherchant à allouer une appellation précise à chacune. On se bornera à une remarque triviale (au sens mathématique du terme), à savoir qu'il y a toujours une relation chronologique entre l'acte/procès/état énoncé (ou asserté) et la prise de parole, cette dernière étant référence temporelle par nature. En d'autres termes la production du signifiant est et ne peut être que postérieure, simultanée ou antérieure à l'avènement du signifié. Ce qui pousse à conclure qu'il y a toujours un élément temps dans l'aspect — cet élément fut-il zéro qu'il s'agirait encore d'un zéro pertinent —.

Ce qui conduit à poser la question de ce qui se passe lorsque le signifiant est non verbal, cas extrêmement fréquent en bantu, soit que la prédication s'effectue au moyen d'un verboïde ou d'une modalité nominale spéciale, soit qu'elle recourt à une particularité de l'ordre des mots, swahili:

1. **(Ali) yu mpishi**	«Ali est cuisinier»	(= il a le don)
2. **(Ali) ni mpishi**	id.	(= c'est son métier)
3. **Ndiye mpishi**	id.	(et pas valet de chambre)
4. **Mpishi huyu wangu**	«Ce cuisinier est à moi»	

phrases 1 et 2: modalités nominales
phrase 3: verboïde
phrase 4: ordre des mots

Dans ces quelques exemples, les différences formelles correspondent à des nuances aspectuelles: inné/acquis ou essence/accident (1, 2; *cf.* espagnol **ser/estar**), assertion renforcée (3) ou sélective (4). Par contre il n'y a pas de choix temporel: la traduction d'un énoncé fini de ce type recourt au prétendu «présent» français, en partie faute de mieux, encore bien qu'il y ait effectivement, le plus souvent, simultanéité entre l'état exprimé et l'acte d'expression. A noter que certaines PNV peuvent être assorties de déterminants «adverbiaux» (terme relativement impropre) servant à moduler l'aspect (intensifs, atténuatifs...) ou à préciser le temps, les dits déterminants pouvant généralement s'appliquer également à des prédicats verbaux.

Il faut bien confesser que l'esquisse qui précède risque de paraître ou vague ou absconse pour des non bantuistes, et qu'il n'est sans doute pas inutile de proposer un cas concret, en l'occurrence celui du shingazidja de la Grande Comore, qu'on peut considérer comme assez typique.

Les nuances aspectuelles et/ou temporelles exprimées aux niveaux morphologique et (ou) syntaxique relèvent de la sémantique, c'est-à-dire, dans une large mesure, du contexte global, écologique et socio-culturel, d'une langue donnée. Comme, de ce fait, il n'y a pas correspondance un pour un entre la réalité véhiculée par la langue du descripteur et celle de la langue décrite: sempiternel piège de la traduction, on entendra ici

- par *temps*: les formes qui situent chronologiquement l'action, procès ou état par rapport à l'acte de locution comme
  — concomitant
  — antérieur
  — postérieur
- par *aspect*: les formes qui les décrivent dans
  — leur déroulement
  — leur durée
  — leur achèvement
  — leur intensité,

les marques aspectuelles jouant, en quelque sorte, au niveau du verbal, le rôle de circonstants non temporels.

En fait, dans les langues bantu, la distinction temps/aspect est très souvent moins tranchée que dans les langues indo-européennes d'où elle est tirée. On a, dans la majorité des cas, affaire à des notions aspecto-temporelles que seule la traduction française fait basculer dans un camp plutôt que dans l'autre.

Le groupe linguistique bantu connaît, entre autres caractéristiques, une incidence élevée de *prédications non verbales*, à signifiés

- *existentiel*
  uwo mwana «C'est un enfant»
  //celui-là/enfant//
- *équatif*
  emndru ye mwalimu «La personne est mwalimu»
  //personne/elle/mwalimu//
- *attributif*
  enyama inu ndjema «La viande est bonne»
  //viande/celle-ci/bonne//
- *locatif*
  mi hunu «Je suis ici»
  //moi/ici//
- *possessif*
  emwana woi na itranda shihuu «Cet enfant a un grand lit»
  //enfant/celui-ci/avec/lit/grand//

Ces PNV pouvant soit être purement nominales (exemples ci-dessus), le signifiant prédicatif étant marqué par la combinaison de l'accord de classe et de l'ordre (impératif) des mots, éventuellement d'un intonème spécial (souvent une pause ou comma), soit recourir à un élément prédicatif non verbal, de nature variable selon les langues:

ngami mwade «Je suis malade»
//c'est moi/malade//

uwo nde mwana «C'est l'enfant»
//celui-là/c'est/enfant//

La PNV exprime globalement l'attribution au sujet de l'énoncé d'une caractéristique effective au moment de l'énonciation. Il y a concomitance de l'acte de parole et de la situation décrite, mais sans opposition formelle en termes d'antériorité ou de postériorité. Par contre (exemples ci-dessous), il peut y avoir

des oppositions d'allure aspectuelle (inné : acquis; temporaire : pérenne; etc.); en outre, il est généralement possible de moduler l'expression au moyen d'expansions adverbiales, exprimant des nuances aspectuelles ou, plus rarement, (aspecto-)temporelles :

inu mbuzi tsena //celle-ci/chèvre/encore//	«C'est encore une chèvre»
enyumba inu ndjema halisi //maison/celle-ci/belle/très//	«La maison est très belle»
vhanu trasi wakati nguwo mwema //ici/matin/temps/c'est lui/bon//	«Ce matin il fait bon»

Cependant l'opposition dominante, qu'on peut définir globalement comme «essence : accident» ne recourt pas à ce procédé :

nge mwade //c'est lui/malade//	«Il est malade» (= il est tombé malade)
ye mwade //lui/malade//	«Il est malade» (= de naissance, maladif)
ye na itranda shihuu //lui/avec/lit/grand//	«Il a un grand lit» (= c'est sa propriété)
nge na itranda shihuu //c'est lui/avec/lit/grand//	«Il a un grand lit» (= pour la nuit, etc.)
mi hunu //moi/ici//	«Je suis ici» (= définitivement, je n'en bouge plus)
ngami hunu //c'est moi/ici//	«Je suis ici» (= de passage, momentanément, etc.)
enyama inu yo ndjema //viande/celle-ci/elle/bonne//	«La viande est bonne» (p. ex. pour la santé)
enyama inu ngiyo ndjema //viande/celle-ci/c'est elle/bonne//	«La viande est bonne» (elle est bien cuisinée)
omyembe n'omkadaha yo mihuu //manguier/avec/badamier/eux/grands//	«Le manguier et le badamier sont grands» (ce sont de grands arbres, par nature)
omyembe n'omkadaha ngiyo mihuu //manguier/avec/badamier/ce sont eux/grands//	«Le manguier et le badamier sont de grande taille» (= ils ont bien grandi, poussé)

L'expression de l'«essence» est donc purement nominale, celle de l'«accident» fait intervenir le prédicatif **nga-**.

La spécification temporelle des énoncés de ce genre peut, on l'a vu, s'opérer au moyen d'expansions circonstancielles adverbiales :

ngami hunu maudu //c'est moi/ici/demain//	«Je serai ici demain»

Le procédé le plus commun, cependant, ne ressortit plus à la PNV, puisqu'il consiste à recourir à un verbe défectif **-ka**, contraction d'une forme pleine **-kaya** (BC ***-kad-**), dont le sens premier est «s'asseoir», d'où «résider, demeurer» et, finalement «± être» (dérivation sémantique courante en bantu).

Comme copule à marque temporelle **-ka** n'apparaît que sous deux formes, correspondant respectivement au passé (situation signifiée antérieure à l'énonciation):

tsika hunu djana «J'étais ici hier»
//j'étais/ici/hier//

emwana haka mtiti «L'enfant était petit»
//enfant/il était/petit//

haka na itranda «Il avait un lit»
//il était/avec/lit//

tsika na mbuzi «J'avais une chèvre»
//j'étais/avec/chèvre//

et au futur (situation signifiée postérieure à l'énonciation):

ngamdjoka hunu maudu «Je serai ici demain»
//je serai/ici/demain//

emwana ngudjoka mhuu «L'enfant sera grand»
//enfant/il sera/grand//

ngudjoka na itranda «Il aura un lit»
//il sera/avec/lit//

ngamdjoka na mbuzi «J'aurai une chèvre»
//je serai/avec/chèvre//

La première de ces formes («passé») correspond plutôt, dans le paradigme verbal, à un aspect qu'à un temps. Sa silhouette normale, avec un radical canonique -CVC- est: PxV-RAD-V1 où la voyelle finale est en harmonie régressive avec la voyelle radicale:

tsisomo |**tsi-som-o**| «J'ai lu»
rende |**ri-Øend-e**| «Nous sommes allés»

(on ne développera pas ici, l'analyse structurelle des verbes à radical -C-, -CVC-VC, etc., ni les emprunts à l'arabe et au français).

Sémantiquement cet aspect est une sorte de perfectif, indiquant, grosso modo, que le résultat du procès est acquis. Mais la connotation temporelle est variable, comme attestée (sous réserve de traduction traître) par les exemples:

- concomitance de la situation signifiée et de l'acte d'énonciation:

embwa ifu «Le chien est mort»
//chien/il est mort//

owana walala «Les enfants dorment / sont couchés»
//enfants/ils dorment//

- situation / procès antérieur à l'acte d'énonciation:

tsisomo barua yahaho «J'ai lu ta lettre»
//j'ai lu/lettre/de toi//

rimwono djana «Nous l'avons vu hier»
//nous l'avons vu/hier//

Il est probable qu'on pourrait opérer un classement sémantique des verbes en deux catégories sur cette base, avec des cas-limites difficiles à classer comme **hudja**

«venir, arriver» et, précisément, **huka(ya)** — deux verbes qui offrent la particularité commune et remarquable d'être employés fréquemment (peut-être principalement) comme auxiliaires —.

Nous avons signalé que **-ka** est une forme aspectuelle perfective à connotation de passé:

haka «Il s'est assis», «Il est devenu», «Il était/fut»

En composition, la notion temporelle paraît bien l'emporter dans les deux formes, de haute fréquence:

1. Px-**ka** + nomino-verbal (infinitif, cl. 15)

kaka ulima |**ha-k-a u-lima**| «Il/elle cultivait»
//*3ps(perfectif)*-«être» + *cl.15*-cultiver//
rika usoma |**ri-k-a u-soma**| «Nous lisions»
//nous-(*perf.*)-être» + *cl.15*-lire//

où l'acception dominante (mais non unique) correspond toujours à un passé et, le plus souvent, à un imperfectif:

haka udja djana

pouvant, selon le contexte, se traduire soit «Il est venu hier» (passé perfectif), soit «Il venait hier» (passé imperfectif): dans l'un et l'autre cas l'aspect — pardon: la notion — temporel(le) domine.

2. Px-**ka** + Px-RAD-V1, soit perfectif + perfectif, forme où aspect et temps paraissent, si l'on peut dire, à égalité:

haka hadja djana
//il est-était/il est venu/hier//
soit, selon le contexte: «Il est venu hier», «Il était venu hier», «Il vint hier»
tsika tsisomo «J'ai déjà lu»

hudja «venir» apparaît dans des formes encore plus complexes, dont une seule sera décrite ici. Il s'agit du futur:

nga-*P.Pers.*-**dja** (*Rel.*)-RAD-**a**
//*copule non verbale/personnel*/venir (*relatif*)/Radical/**a**//
ngamdjosoma |**nga-mi-j-o-som-a**| «Je lirai»

dont la description passe nécessairement par celle du «présent» ou «progressif» — une fois encore temps et aspect paraissant indissolublement liés —.

L'emploi des guillemets se justifie ici pour souligner l'impropriété de termes suggérés par la tradition et la traduction. Le premier des «présents» comoriens serait, en effet, mieux décrit comme habituel, ou peut-être aoristique, peu ou pas marqué temporellement. Sa formule est:

PxN15 - RAD - **a**

et il s'agit de la forme nominale (cl. 15) du verbe, généralement désignée comme infinitif. Son préfixe stable **(h)u-** ne ressortit pas au paradigme des préfixes

verbaux (PxV) : les modalités, de classe et de personne sont signifiées par les pronoms autonomes ou personnels :

mi hula purunku //moi/manger/porc//	«Je mange du porc» (je peux en manger)
ye uparwa Ali //lui (*cl.1*)/être appelé/Ali//	«Il s'appelle Ali»
we ukaya Moroni //toi/rester/Moroni//	«Tu habites Moroni»
lepaha lo hula nyama //le chat/lui (*cl.5*/manger/viande//	«Le chat est carnivore»

Le «progressif» est plus fortement marqué temporellement : il exprime le plus souvent une action en cours au moment de l'acte d'élocution — avec, cependant, des exceptions —.

emvua ngenyao haina usiku //pluie/elle (*cl.9*) pisse/chaque/jour//	«Il pleut chaque jour» (sous-entendu) «ces temps-ci»)
ngopashio maudu //tu voyages/demain//	«Tu voyages demain»

La formule est :

nga - *P.Pers* - RAD - **(a)** - **o**

qui paraît dériver de :

***nga** - *P.Pers. cl.* (PxV) - RAD - **(a)** - **o**
/*copule/personnel, indice de classe*/(relatif)/

Ici encore le verbe n'est pas si verbal que ça : le suffixe **-o** («referential **o**» des auteurs britanniques) a souvent, en bantu, une valeur anaphorique, et, comme il sert à construire les formes dites relatives — ou, pour certaines sources belges, les «participes» :

(owandru) wasomao /gens/qui lisent/	«Les gens qui lisent / lisant»

d'où

ngarilimao mashamba //nous cultivons/champs//	«Nous cultivons les champs» (actuellement)

différent de

si ulima mashamba //nous/cultiver/champs/	«Nous cultivons les champs» (habituellement) = Nous sommes cultivateurs

analysable en

***nga - (si) ri-lim-a-o**	«C'est nous - cultivant»

Le «futur» est construit à partir de cette forme du verbe **hudja** «venir», ici délexicalisée et perçue comme simple morphème :

nga - *P.Pers., cl.* - **djo** - RAD - **a**

ngaridjolima **|nga-ri-dj-o-(u)-lim-a|**	«Nous cultiverons» *lit.* *c'est-nous-venant-cultiver

A noter que le verbe «cultiver» est, en fait, à la forme nominale (infinitif), cl. 15, avec aphérèse du préfixe **(h)u-**, qui réapparaît devant les radicaux -C- :

ngaridjohudja	«Nous viendrons»
|nga-ri-dj-o-hu-dj-a|	*c'est-nous-venant-venir

Il y a bien ici antériorité de l'énonciation par rapport à l'avènement du procès, mais, au vu du mot à mot étymologique, ce futur peut aussi bien, ou mieux, être qualifié d'inaccompli, voire, à la limite, être considéré comme cas particulier du «présent» progressif décrit plus haut. On ne saurait, pour autant, écarter de cette forme la dimension temporelle, comme le montrerait, par exemple, une comparaison avec le conditionnel/hypothétique (mode ou aspect?).

PxV - **djo** - RAD - **a**

que nous n'avons pas le loisir de développer dans cette communication, qui n'a fait qu'esquisser un échantillon restreint d'un système à la fois riche et complexe. Cette constatation paraît, au demeurant, pouvoir être généralisée: si la notion d'aspect paraît bien la plus pertinente ici, on ne saurait cependant la dissocier absolument de celle du temps.

En dernière analyse, le temps ne serait-il pas qu'un aspect de l'aspect?

BIBLIOGRAPHIE

GUTHRIE (M.) — 1970, *Collected Papers on Bantu Linguistics*. Londres: Gregg Press, 121 p.

POLOMÉ (E.) — 1967, *Swahili Language Handbook*. Washington: Center for Applied Linguistics, 232 p.

ROMBI (M.-F.) — 1983, *Le shimaore. Première approche d'un parler de la langue comorienne*. Paris: SELAF (LCA 3), 265 p.

ROMBI (M.-F.) et ALEXANDRE (P.) — 1982, Les parlers comoriens: caractéristiques différentielles, position par rapport au swahili, *Etudes sur le bantu oriental*. Paris: SELAF (LACITO-Documents AFR 9): 17-39.